



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

ÉDITORIAL

ÉTATS CIVILS

Naissances :

- Néléo LEGAND
- Alessio MOZET

Décès :

- Jacqueline WELSCHER
- Suzanne NICOLAS
- Flavie DEQUENNE
- Josiane MARKO épouse YVON
- Josette DEBOTTE veuve REINSON
- Pierrette BARDIN épouse PIERRARD
- Louise QUENTIN veuve SEGALLA
- Jean-Louis NICOLAS
- Jeanne DOUCET veuve DAUMAIL
- Stéphane PERRIN
- Jean ADOFF
- Bernadette BAIJOT veuve EMPART
- Marcel CHAMPEAUX
- Andrée BOURGEOIS veuve COLLIGNON
- Simone DILLON veuve VARNIER
- Angèle BOULOGNE veuve HERBINET
- Gilbert VIGNOL

Chères Stenaisiennes, chers Stenaisiens,
C'est avec une émotion profonde et une conscience aiguë de la charge qui m'est confiée que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de Stenay, suite à mon élection par le conseil municipal le 21 août dernier. Notre ville et notre assemblée traversent une épreuve douloureuse. La disparition brutalement survenue le 9 août de Stéphane Perrin laisse un vide immense au sein de notre communauté. Au-delà du Maire passionné qui a consacré dix-sept années de sa vie à Stenay, nous pleurons un homme de conviction, d'écoute et d'action. Son engagement sans faille pour nos écoles, nos commerces, nos associations et le rayonnement de notre territoire restera gravé dans la mémoire de notre cité.

Pour exprimer notre gratitude collective et honorer la mémoire de celui qui s'est tant donné pour notre commune, **la municipalité organise un hommage public qui se tiendra à la salle polyvalente, Chemin des Loisirs, le vendredi 11 septembre à partir de 15h00.** Il est ouvert à toutes et à tous, sans invitation, afin que chaque habitant et chaque personne qui l'a côtoyé puisse s'y associer. Pour permettre au personnel communal de participer à ce temps de recueillement, l'ensemble des services municipaux seront exceptionnellement fermés cet après-midi-là.

Succéder à Stéphane ne signifie pas effacer l'œuvre accomplie, mais poursuivre notre histoire commune avec fidélité, exigence et respect. Avec l'équipe municipale, nous assumons pleinement cette responsabilité : mener à bien les projets engagés, préserver ce qui fait la force de notre cadre de vie et préparer Stenay aux défis de demain.

La fonction de Maire exige une disponibilité totale, de la sérénité dans les décisions et une proximité constante. Je serai un Maire accessible, attentif aux préoccupations de chacun. La Mairie demeurera cette maison commune où le dialogue, le respect et l'intérêt général guident chaque échange. Stenay possède d'immenses atouts : à commencer par vous, Stenaisiennes et Stenaisiens, qui êtes l'âme de notre cité et vous engagez au quotidien pour faire vivre notre commune. Son histoire, son patrimoine, ses commerces, ses entreprises ainsi que son riche tissu associatif constituent aussi notre force collective. C'est ensemble, forts de cet héritage et tournés vers l'avenir, que nous continuerons à faire rayonner Stenay.

À la famille et aux proches de Stéphane Perrin, j'adresse une nouvelle fois, au nom de la commune, nos pensées les plus affectueuses. À vous toutes et tous, je réaffirme mon dévouement le plus total au service de Stenay.

Bien fidèlement.

Romuald COLLET
Maire de Stenay.

FLASH INFOS

Depuis le 1^{er} juin 2026, la **Mairie sera ouverte le matin un samedi sur deux**. Voici les prochaines dates des permanences **aux horaires habituels (9h-12h) :**

- **SAMEDIS 05 ET 19 SEPTEMBRE**
- **SAMEDIS 03, 17 ET 31 OCTOBRE**

Directeur de la publication : Romuald COLLET

Permanence du Maire : sur réservation uniquement

Mairie de Stenay – 14 Place de la République, Stenay 55700

Tél. 03 29 80 30 31 – Site Internet : www.stenay.fr

Mail : mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. – Belleville-Verdun – Ne pas jeter sur la voie publique



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : LA DISTRIBUTION DES PIÈGES SE POURSUIT TOUTE L'ANNÉE !

Grâce à l'engagement bénévole de Mme VILLAIN, plusieurs sessions de distribution ont déjà pu avoir lieu depuis le début du printemps.

Comment récupérer votre piège ?

● **En Mairie** : les habitants de Stenay peuvent désormais s'y rendre directement pour récupérer un piège accompagné

d'un flyer explicatif (pensez à vous munir d'un justificatif de domicile).

● **Au Marché** : en parallèle, les distributions sur le marché hebdomadaire se poursuivront de manière sporadique, toujours grâce à l'aide de Mme VILLAIN.

Rappel de sécurité importants

Si vous découvrez un nid déjà formé dans votre propriété ou

dans l'espace public, ne tentez en aucun cas de l'approcher ou de le détruire vous-même. Les attaques de ces insectes peuvent être collectives et particulièrement dangereuses.

Le bon réflexe : signalez immédiatement sa localisation en Mairie ou auprès des organismes compétents. ■

UN ARBORETUM PÉDAGOGIQUE AU PARC DE LA FORGE

Poumon vert apprécié des promeneurs, des familles et des enfants, le parc de la Forge est bien plus qu'un simple lieu de promenade. Derrière ses allées ombragées et ses arbres remarquables se cache une histoire étroitement liée au passé industriel de Stenay, tout en s'affirmant aujourd'hui comme un espace privilégié de sensibilisation à l'environnement.

Aménagé après 1835 par le maître de forge Jean-André Pasquier de la Gressière devant sa demeure – l'actuel Centre Socioculturel –, le parc appartenait autrefois au domaine de l'usine métallurgique qui fit vivre plusieurs générations de Stenaisiens. Fondée en 1776, la forge poursuivait son activité jusqu'en 2005, laissant derrière elle près de deux siècles et demi d'histoire industrielle.

Acquis par la commune en 1988, le parc a conservé son caractère paysager d'origine. Dessiné à l'anglaise, il est traversé par le canal de la Forge, ancien canal de fuite qui alimentait jadis les roues à aubes, soufflets et martinets indispensables au

fonctionnement de l'usine.

Le site abrite un patrimoine botanique exceptionnel avec ses essences parfois centenaires : ginkgo biloba, tulipiers de Virginie, hêtres pourpre et lacinié, copalme d'Amérique, sans oublier les nombreux érables, charmes, chênes, ifs et cerisiers à fleurs. Une serre de la fin du XIXe siècle et une statue en fonte représentant un enfant tenant un cygne, probablement issue des anciennes fonderies de Tusey, complètent ce cadre remarquable.

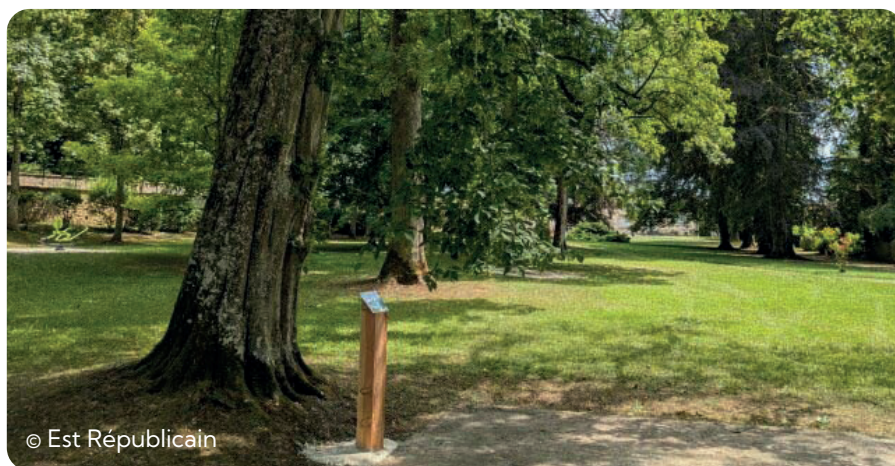
Afin de préserver cet écrin de verdure, la municipalité a confié à l'Office national des forêts un diagnostic complet des 245 arbres du parc. L'expertise a confirmé le bon état général de ce patrimoine arboré, malgré quelques signes de stress hydrique et la présence limitée de chalarose sur certains frênes. Cette démarche de préservation vient de franchir une nouvelle étape avec l'inauguration de l'arboretum pédagogique, fruit d'un partenariat exemplaire entre la Ville de Stenay et l'école Albert Toussaint.

Les visiteurs peuvent désormais découvrir un parcours jalonné de panneaux présentant les principales essences du parc ainsi que la richesse de sa faune. Oiseaux, mammifères, chauves-souris et notamment les quelque 1 500 grands murins présents sur le site sont mis à l'honneur grâce à des supports pédagogiques accessibles à tous.

Lors de l'inauguration, Julien Giorgetti, directeur de l'école Albert Toussaint, a souligné la qualité des échanges et la grande fluidité de la collaboration avec la municipalité, qui ont permis aux élèves de mener ce projet dans les meilleures conditions.

De son côté, Sylvie Arvis, quatrième adjointe à la Qualité de vie, à l'Environnement et à la Transition écologique, s'est réjouie de l'implication des enfants et de la qualité du travail réalisé. Elle a rappelé combien cette réalisation illustre l'engagement de la commune en faveur de l'éducation à l'environnement et de la valorisation de son patrimoine naturel.

Grâce à ce nouvel arboretum, enrichi d'un panneau d'accueil, d'un plan du parc et de QR codes permettant d'approfondir la découverte des lieux, le parc de la Forge offre désormais une visite à la fois historique, botanique et pédagogique. Plus qu'un espace de détente, il devient un véritable lieu de transmission où patrimoine, biodiversité et engagement citoyen se rencontrent au bénéfice de tous. ■



PASS SPORT 2026-2027



Le dispositif national Pass Sport est reconduit pour la saison 2026-2027.

Plus d'information sur sports.gouv.fr.

Au niveau de la ville, notre Pass Sport et Culture est inchangé.

Rappel dispositif

Tous les mineurs résidant à Stenay peuvent prétendre bénéficier d'une prise en charge du paiement d'une licence/adhésion dans un club ou une association poursuivant ces motivations de manière formelle. Il s'agit d'un remboursement partiel de la cotisation à hauteur de :

● **50 € maximum** par jeune issu d'un foyer éligible à l'allocation de rentrée scolaire.

● **40 € maximum** par jeune issu d'un foyer non éligible à l'allocation de rentrée scolaire.

● **20 € maximum** pour les moins de 6 ans.

Cette remise se présentera sous la forme de coupons à remettre à la structure adhérente, (avec copie du formulaire signé), valant minoration de la cotisation. La Ville verse directement le montant du coupon à l'association.

Quelles associations ou clubs sont visés ?

La commune de Stenay se donne comme principe de financer toute adhésion à un club/association poursuivant de manière non équivoque une activité culturelle, éducative ou sportive (par sportive s'entend, association rattachée à une fédération agréée).

Sont exclues les activités purement loisirs (e-sport, jeux, pêche, chasse...)

Afin de préserver le tissu

associatif local :

● L'adhésion à un club ou à une association basée hors territoire communal ne sera soutenue que si cette activité n'est pas proposée par une structure stenaïenne (pour toute structure présente en dehors du territoire communal une prise de contact au préalable avec la commune est préférable).

● Sans déroger au point précédent, le siège de la structure concernée par l'adhésion devra dans tous les cas être basé dans la limite du **territoire de la Codecom du Pays de Stenay et du Val Dunois**.

Fonctionnement

1. Retrait du dossier (1 par enfant) en mairie ou sur www.stenay.fr

2. Remplissage et retour mairie (physique ou par envoi à mairie@stenay.fr)

3. Instruction du dossier et remise ou envoi du coupon + photocopie du formulaire (pour remise à la structure concernée)

4. Remise des coupons donnés par la mairie auprès de l'association/club partenaire avec copie du formulaire pour paiement de l'adhésion



soustraite du montant des coupons remis.

Rappel important !

Le dispositif d'aide municipale intervient **en complément du dispositif national « Pass'Sport »** à hauteur maximum du montant de la cotisation. Pour les publics éligibles inscrits dans des structures éligibles, la Ville ne

financera pas à la place de l'État.

Exemple :

Un enfant résidant à Stenay, bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire, verra sa licence de club sportif de 75€ pris en charge selon les aides suivantes :

- un montant de 50€ subventionné via le Pass'Sport national,

- un complément de 25€ subventionné via le Pass sport et culture de la Ville de Stenay. ■

Une question particulière ou besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à interroger le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture, par téléphone au 03 29 80 30 31.

LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune.

Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Depuis le 31 janvier 2026, les opérateurs ne doivent et ne

peuvent plus vous vendre des abonnements ADSL, vDSL, ... suite à l'arrêt de la commercialisation de ces réseaux.

Seuls les offres fibre sont désormais commercialisées. ■

RÉORGANISATION ET SÉCURISATION DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE À COMPTER DU VENDREDI 04 SEPTEMBRE 2026

À la suite des travaux de concertation engagés avec les commerçants et de la réunion publique d'information du vendredi 29 mai 2026, la municipalité informe l'ensemble des Stenaisiens, usagers et exposants que le marché hebdomadaire du vendredi sera officiellement réimplanté dans un nouveau périmètre sécurisé à compter du vendredi 04 septembre 2026.

Le constat de sécurité : des risques majeurs et une responsabilité légale

Le marché du vendredi constitue un cœur d'animation essentiel pour Stenay. Toutefois, son organisation historique présentait d'importantes vulnérabilités au regard des normes actuelles de sécurité publique et de

police administrative.

À la demande de Monsieur le Maire, Stéphane PERRIN, la Police Municipale a rédigé un rapport d'analyse circonstancié identifiant plusieurs dysfonctionnements structurels :

- **Cohabitation directe piétons / véhicules** : absence de séparation physique matérialisée entre la circulation routière et les allées piétonnes.

- **Risques d'installations électriques non conformes** : traversée des allées piétonnes par de nombreuses rallonges électriques reliées au boîtier central de la Place de la République, engendrant des risques avérés de chute, d'usure matérielle et d'accidents électriques en cas d'intempéries.

- **Accès des secours et circulation** : Voies de passage réduites neutralisant le gabarit nécessaire au passage des véhicules d'urgence (Sapeurs-Pompiers, SAMU).

Des récents incidents répétés qui imposent d'agir sans délai

L'urgence de cette réorganisation a été confirmée par une série d'incidents graves et répétés enregistrés ces derniers mois :

1. Incident du 12 juin 2026 (intrusion de véhicule 4x4) : un véhicule 4x4 a circulé à contresens devant le DAMIE avant de tourner à gauche pour s'engager **en plein cœur du marché piétonnier**, au milieu des étals et des clients. Le conducteur,

désorienté, a dû être guidé pour sortir par un commerçant présent.

2. Incident du 19 juin 2026 (risque de collision) : devant la Banque Populaire, un véhicule a été contraint d'effectuer une marche arrière d'urgence sur la Rue Carnot pour laisser passer une automobile remontant la Rue De Gaulle, frôlant un accrochage dangereux au milieu des piétons.

3. Accidents matériels des 16 et 23 janvier 2026 : un premier accrochage est survenu entre un camion de ro  isserie et un v  hicule en stationnement Place de la R  publique, suivi d'une collision entre deux v  hicules dans l'all  e sup  rieure du parking rendu tr  s   troit par l'installation des   tals..

Conform  ment aux articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du Code G  n  ral des Collectivit  s Territoriales (CGCT), le Maire est l  galement garant de la s  curit   et de la salubrit   publiques. En cas d'accident sur la voie publique, la responsabilit   juridique et p  nale de la commune serait directement engag  e.

Une concertation approfondie et l'examen de la proposition des commer  ants

La municipalit   a toujours privil  gi   la concertation.    la suite de la r  union du 29 mai, les commer  ants ont   labor   et transmis leur propre proposition d'organisation accompagn  e d'un plan r  am  nag  .



Ce projet alternatif a fait l'objet d'un examen par la Direction G  n  rale des Services et la Police Municipale. Malheureusement, cette   tude a conclu

que la proposition formul  e par les commer  ants ne permettait pas de satisfaire aux exigences imp  ratives de s  curit   : elle maintenait des zones de croisement accidentog  nes entre automobiles et acheteurs et ne r  solvait pas la mise aux normes des branchements   lectriques.

Le nouveau projet : un march   plus s  r, plus accessible et plus vaste

Le plan retenu par la municipalit   permet de r  pondre durablement    l'ensemble des enjeux techniques et s  curitaires tout en renfor  ant l'attractivit     conomique de Stenay :

● **S  curit   P  riph  rique Restaur  e :** s  paration   tanche et claire entre les zones pi  tonnes et la circulation automobile. D  gagement garanti des voies d'acc  s pour les services de secours.

● **Normalisation   lectrique :** regroupement des commer  ants n  cessitant de l'  lectricit   (food-trucks, remorques frigorifiques)    proximit   imm  diate du point de raccordement. Suppression d  finitive des c  bles traversant les all  es.

● **Stationnement Port      36 Places (dont 3 PMR) :** loin de supprimer des places, le sta-





tionnement de proximité passe de 23 à 36 emplacements pour faciliter l'accès à la clientèle du marché et des commerces sédentaires :

- 10 places devant la presse Place Raymond Poincaré (dont 1 PMR)
- 8 places près du kiosque (dont 1 PMR)
- 1 place PMR dédiée Place de la République devant la boulangerie
- 6 places devant l'ancien Office du Tourisme
- 6 places sous les arcades (salon de coiffure)
- 5 places à l'angle des Places Poincaré et République

● **+44 Mètres Linéaires de Vente** : le projet offre un gain capacitaire de 44 mètres

linéaires supplémentaires (soit plus de 310 mètres au total), permettant d'accueillir de nouveaux producteurs locaux et commerçants ambulants.

AVIS AUX USAGERS Stationnement lors des jours de marché à compter du vendredi 04 Septembre

Afin d'assurer une installation fluide et sans encombre des commerçants ambulants dès leur arrivée, la municipalité invite les riverains à respecter les consignes de stationnement suivantes :

● Grand parking de la Place de la République : merci de ne pas vous y stationner (afin de réserver

pleinement l'espace au périmètre du marché et aux étals).

● **Place du Kiosque** : le stationnement des riverains y est autorisé uniquement à partir de 8h00.

Ces mesures d'organisation sont essentielles pour permettre aux commerçants de s'implanter facilement et en toute sécurité avant l'ouverture au public.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre compréhension, votre civisme et votre collaboration ! Rendez-vous le vendredi 04 Septembre 2026 dès 8h00 pour découvrir la nouvelle configuration de votre marché hebdomadaire ! ■



DÉMÉNAGEMENTS : PENSEZ À VOS DÉMARCHES ESSENTIELLES !

La municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont choisi notre commune pour s'installer. Un déménagement est une période souvent chargée, mais certaines démarches administratives sont indispensables pour que votre installation se déroule dans les meilleures conditions.

Ces formalités concernent également les personnes qui déménagent au sein même de notre commune.

Afin de garantir l'accès aux services publics et d'assurer une gestion équitable pour tous, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de vous signaler auprès des services compétents pour :

1. L'abonnement au service de l'Eau Potable

Que vous soyez nouvel arrivant ou que vous changiez de logement à l'intérieur du territoire communal, vous devez impérativement souscrire un abonnement au service

des Eaux. Cette démarche est indispensable pour l'ouverture de votre compteur et l'établissement de votre contrat de fourniture.

● **Où s'adresser ?** Directement à l'accueil de la Mairie sis 14 Place de la République ou par mail à mairie@stenay.fr ou par téléphone au 03.29.80.30.31.

● **Quand ?** Dans les jours qui suivent votre emménagement.

2. L'inscription au service des Ordures Ménagères

La gestion de la collecte et du traitement des déchets est une compétence de notre Communauté de Communes. L'inscription à ce service est également obligatoire et conditionne la facturation de la redevance ainsi que la mise à disposition des bacs de collecte.

● **Où s'adresser ?** Auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de Stenay et du Val Dunois sis 6B Avenue de Verdun à STENAY.

● **Comment ?** Vous pouvez la contacter via son formulaire de contact en bas de page de leur site internet ou par téléphone 03.29.80.31.81.

Attention : sanctions en cas de non-déclaration

Nous tenons à vous informer que le manquement à ces obligations n'est pas sans conséquence.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne n'ayant pas réalisé ces démarches dans les délais impartis s'expose non seulement à des sanctions administratives, mais également à un rattrapage forfaitaire des redevances dues depuis la date réelle de son emménagement.

Ces démarches simples et rapides garantissent votre tranquillité et le bon fonctionnement des services publics qui vous sont dédiés. Nos services respectifs se tiennent à votre entière disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À STENAY : VENTE DE 10 TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS

La Commune de Stenay met en vente 10 terrains à bâtir viabilisés au prix de **45€/m²** pour ceux souhaitant construire sur notre territoire.

S'installer à Stenay ?

● **De nombreux services sur place** : Écoles, Collège et Lycée, professionnels de santé, commerces de proximité et artisans, cinéma, bibliothèque, ...

● **Un cadre de vie idéal** : Profitez du calme, de la nature et d'un riche patrimoine historique.

● **Une vie locale dynamique** : Plus de 50 associations sportives

et culturelles animent notre ville.

● **Situation stratégique** : aux portes de la Belgique et du Luxembourg, à mi-chemin de Verdun et Charleville-Mézières.

Des aides financières

Sous conditions d'éligibilité, les projets de construction peuvent bénéficier de dispositifs financiers tels que le Prêt à Taux Zéro (PTZ) et d'une exonération de la taxe foncière pendant 2 ans pour les constructions neuves.

Intéressé(e) ? Contactez-nous pour plus d'informations !

Mairie de Stenay, place de la République.

Tél : 03 29 80 30 31

Email : mairie@stenay.fr

(Demandez le service urbanisme) ■



LOCAL COMMERCIAL À LOUER



Situé au **24C Résidence Vauban – Place Vauban**, ce local commercial en rez-de-chaussée d'un immeuble en pierre de taille est une opportunité idéale pour installer votre activité dans un cadre soigné et prêt à l'emploi.

Descriptif du bien

D'une surface totale d'environ **44,52 m²**, ce local se distingue par son agencement fonctionnel et ses équipements complets :

● **Façade et accès** : entrée indépendante et accueillante avec une façade en pierres de taille, une porte vitrée moderne et sécurisée (profilés foncés) et

des fenêtres équipées de barreaux de sécurité.

● **Espaces intérieurs** : l'espace se compose d'une grande pièce principale lumineuse et d'une seconde petite pièce pouvant servir de bureaux ou réserve.

● **Équipements et confort** :

– Faux-plafonds avec éclairage intégré.

– Chauffage électrique individuel par convecteurs.

– Réseau électrique et informatique distribué via des plinthes techniques périphériques avec prises.

– Présence d'un extincteur pour la sécurité incendie.

– Fenêtres équipées de stores.

● **Sanitaires** : espace toilettes

indépendant, carrelé (blanc et bleu), équipé d'un WC, d'un lavabo, d'un chauffe-eau électrique et d'une barre de maintien.

Idéal pour :

Grâce à sa configuration modulable et ses équipements techniques, ce local conviendrait parfaitement à :

● Une profession libérale.

● Des bureaux pour une activité de services, de conseils.

● Un commerce de proximité ne nécessitant pas de grande vitrine d'exposition.

Conditions de location

● **Loyer mensuel** : 275 €

● **Type de bail** : commercial 3-6-9 ans ou professionnel.

Contact et Visites

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, merci de contacter la Mairie de Stenay au 03.29.80.30.31 ou par mail à mairie@stenay.fr ■



FACTURATION ÉLECTRONIQUE : L'ESSENTIEL POUR LES ENTREPRISES

Dès le 1^{er} septembre 2026, la facturation électronique devient obligatoire pour toutes les transactions entre professionnels (B2B) en France.

Le calendrier des obligations

● **1^{er} septembre 2026 - Obligation de RÉCEPTION :** toutes les entreprises (y compris micro-entrepreneurs et artisans) doivent être capables de recevoir des factures électroniques de leurs fournisseurs. Par ailleurs, **la Commune n'acceptera plus aucunes factures papiers** conformément aux dispositions des articles L. 2192-1 et suivants et R. 2192-3 du Code de la Commande publique. En cas de réception de factures papiers, celle-ci ne sera pas traitée. Nous vous invitons dès maintenant, si ce n'est pas déjà le cas à **créer un compte CHORUS PRO**.

● **1^{er} septembre 2027 - Obligation d'ÉMISSION :** toutes les TPE, PME et micro-entreprises devront émettre leurs factures au format électronique normé

Attention à l'idée reçue !

Un simple fichier PDF envoyé par e-mail n'est pas une facture électronique au sens de la loi. Les factures devront transiter obligatoirement par une plateforme sécurisée :

● Le Portail Public de Facturation (PPF) (plateforme gratuite de l'État)

● Une Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) certifiée.

3 réflexes simples dès aujourd'hui

1. Faites le point avec votre

comptable pour anticiper la transition.

2. Collectez les numéros SIRET exacts de l'ensemble de vos clients et fournisseurs professionnels.

3. Choisissez votre outil/plateforme pour recevoir vos premières factures. ■

Des questions ?

Simulateur & Infos : rubrique « Je passe à la facturation électronique » sur impots.gouv.fr

ou

le Numéro vert gratuit :
0 806 807 807
(du lundi au vendredi,
de 8h30 à 18h00)

MODERNISATION DU CHAUFFAGE DE L'HÔTEL DE VILLE : DIAGNOSTIC SOUTENU À 70 % PAR L'ÉTAT VIA LA DETR



Dans le cadre de sa démarche de sobriété énergétique, la Ville de Stenay a réalisé une étude diagnostique sur les installations de chauffage de la Mairie, financée à 70 % par l'État via la Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

Objectifs de l'étude et Constats de l'expertise

L'Hôtel de Ville (Place de la République) consomme en moyenne 62 800 kWh de gaz par an. Le diagnostic réalisé à l'automne 2025 par le Bureau d'Études LOUVET a révélé :

● **Un surdimensionnement de l'équipement :** la chaudière actuelle (140 kW, datant de 2004) est deux fois plus puissante que nécessaire pour les besoins réels recalculés (49,8 kW nets).

● **Un besoin de régulation ciblée :** la refonte du réseau en plusieurs circuits indépendants (bureaux, salons d'honneur, accueil) permettra de réduire le chauffage dans les espaces inoccupés.

● **Le remplacement préconisé :** mise en place d'une chaudière gaz à condensation moderne de 70 à 90 kW avec régulation intelligente (gain estimé : 10 à 15% d'économies).

Plan de financement de l'opération

Financier	Montant (HT)	Part
Subvention de l'État	2 520 €	70%
Autofinancement par la commune	1 080 €	30%
Coût total éligible de l'étude diagnostic	3 600 €	100%

CAMPAGNE DE RESTAURATION PRÉVENTIVE DES PLAQUES ÉMAILLÉES DU MUSÉE DE LA BIÈRE



Le Musée de la Bière de Stenay a lancé une importante opération de préservation de son incroyable collection de plaques émaillées publicitaires.

Une première tranche du chantier a débuté en 2025 pour faire un constat d'état des plaques des collections en vue de dresser une liste exhaustive et d'élaborer un ordre de traitement prioritaire.

Une deuxième partie a eu lieu

fin juin / début juillet 2026 pour effectuer des travaux de stabilisation des plaques émaillées conservées en réserves.

Bluenn BOULANGÉ et Caroline LEDAIN, restauratrices spécialisées – l'une dans le métal, l'autre dans l'émail – sont intervenues sur des plaques de tous formats afin d'assurer leur conservation à long terme aux côtés des équipes du Musée.

Leur mission : nettoyer et dépoussiérer les plaques puis consolidation de l'émail (c'est-à-dire appliquer un produit spécifique sur les zones fragilisées pour empêcher l'émail de continuer à s'effriter) et marquage. En une semaine, toutes les plaques prévues ont été traitées !

Il s'agit d'un travail de stabilisation, indispensable pour préserver ces témoins de l'histoire brassicole et publicitaire.

Parmi les quelque 250 plaques émaillées conservées au musée, 120 nécessitaient une intervention.

Les restauratrices reviendront en 2027 pour la campagne photo et le traitement des plaques exposées dans le parcours permanent du musée. ■



BATT & ASSOCIÉS VA S'INSTALLER EN VILLE



Le paysage économique stenaïen va prochainement s'enrichir d'un nouvel acteur. En complément du cabinet Blouet, historiquement implanté dans le nord meusien, un nouveau cabinet d'expertise comptable ouvrira ses portes à la mi-septembre au 9 C, place de l'Artillerie, dans la résidence Vauban.

Il s'agit de Batt & Associés, l'un des principaux groupes indépendants d'expertise comptable, d'audit et de conseil du Grand Est. Fondé à Nancy par Gilles Batt, le cabinet s'est

progressivement développé au fil des décennies. Il réunit aujourd'hui plusieurs centaines de collaborateurs répartis dans une quinzaine d'implantations et accompagne des milliers d'entreprises, artisans, commerçants, exploitants agricoles, professions libérales et associations.

Déjà présent à Verdun, le groupe poursuit son développement en Meuse en choisissant de s'implanter à Stenay. « Cette nouvelle implantation répond à une volonté de proximité avec les entrepreneurs du nord meusien afin de leur proposer un accompagnement au plus près de leurs besoins, et notamment de renforcer notre présence auprès du monde agricole », explique Jonathan Servais, expert-comptable associé.

Au-delà de la tenue comptable, Batt & Associés intervient

dans de nombreux domaines : conseil aux dirigeants, fiscalité, gestion sociale et paie, accompagnement juridique, création et reprise d'entreprise, transmission, pilotage de gestion ou encore gestion de patrimoine. L'objectif est d'offrir aux chefs d'entreprise un accompagnement global tout au long de la vie de leur activité.

Les futurs locaux sont actuellement en cours d'aménagement. « Nous sommes en pleine phase de peinture et d'agencement avec des entreprises locales, précise Jonathan Servais. Nous finalisons la date d'ouverture. Dans un premier temps, trois collaborateurs seront présents à Stenay, avec un objectif d'une équipe de sept personnes à moyen terme. Stenay est une ville dynamique et il nous paraissait important d'y être présents. »

Cette implantation constitue une bonne nouvelle pour le tissu économique local. En rapprochant ses services des entreprises du secteur, Batt & Associés entend faciliter les échanges avec les dirigeants et répondre rapidement à leurs besoins, sans qu'ils aient à se

déplacer jusqu'à Verdun.

Coordonnées

Batt & Associés : 9 C place de l'Artillerie, Résidence Vauban, 55700 Stenay
Tél. : 03 29 80 67 00 (standard de l'agence de Verdun, en atten-

dant l'ouverture du site de Stenay)
Courriel : verdun@batt.eu

Cabinet Blouet
35 place de la République
55700 Stenay
Tél. : 03 29 80 30 35 ■

L'ARTISTE ÉLÉONORE GIRAUD SIGNE UN HOMMAGE MONUMENTAL À JOSÉPHINE BAKER



Le regard est là, puissant, bienveillant, presque vivant. Sur le mur de la salle des fêtes qui porte désormais son nom, Joséphine Baker vient de prendre vie sous les pinceaux d'Éléonore Giraud. Une œuvre d'art réalisée en pleine canicule, dans des conditions de travail éprouvantes. À l'origine du projet, l'association stenoisienne SteFem. Après avoir proposé de baptiser la salle des fêtes du nom de Joséphine Baker, ses membres ont souhaité prolonger l'hommage par une fresque à son effigie. La municipalité a immédiatement soutenu l'initiative.

Une fresque comme un tableau

Pour lui donner vie, le choix s'est porté sur Éléonore Giraud, artiste peintre et tatoueuse meusienne, dont le talent et la sensibilité ont séduit les initiateurs. Le visage de Joséphine est aujourd'hui terminé. D'un réalisme saisissant, il constitue une véritable œuvre d'art à lui seul. Mais bien plus qu'une décoration murale, cette fresque se veut un hommage

durable aux valeurs d'humanisme, de courage et de fraternité incarnées par Joséphine Baker. Pour SteFem, cette réalisation dépasse largement l'aspect esthétique. « Elle s'inscrit dans la volonté de faire vivre la mémoire de femmes qui ont marqué l'Histoire et de transmettre leur héritage aux jeunes générations », indique Marylène Jacquet, présidente.

Derrière ce portrait monumental de 7 m2 se cachent pourtant bien plus que de simples coups de pinceau. Il y a une histoire de patience, de ténacité et de passion. Éléonore Giraud précise : « Je l'ai réalisé comme un tableau ». Une nuance importante pour celle qui a travaillé ce mur comme elle aurait travaillé une toile dans son atelier, avec ses exigences habituelles. Mais cette fois, l'atelier était en plein air, avec des contraintes bien différentes.

Le chantier, initialement prévu en mars, s'est déroulé en pleine canicule. Installée sur un mur poreux exposé plein sud, sans aucune zone d'ombre, l'artiste a dû affronter des conditions particulièrement difficiles. « La peinture cuisait littéralement à chaque coup de pinceau, au point de devenir comme de la pâte à modeler ». Une situation complexe pour sa technique de travail, basée sur le ressenti et la matière. « Je travaille habituellement sans mélanges préalables, directement au feeling, au pinceau, avec beaucoup de

matière et un support constamment humide. L'hygrométrie est indispensable pour obtenir de beaux dégradés et un résultat durable ».

Une réalisation sous une chaleur accablante

Alors Éléonore Giraud a dû s'adapter. Pour éviter les heures les plus chaudes, elle a suivi la course du soleil, travaillant parfois dès le petit matin ou jusque tard dans la soirée. À la chaleur se sont ajoutés le vent, qui emportait parfois le matériel, le manque de recul pour observer l'ensemble de l'œuvre sans empiéter sur la circulation, mais aussi son propre niveau d'exigence.

Au final, le chantier aura duré deux fois plus longtemps que prévu. Mais Éléonore Giraud ne regrette rien. Déjà prête à relever de nouveaux défis, l'artiste imagine désormais des projets encore plus grands. Mais sa plus belle récompense reste sans doute ailleurs : dans le regard des habitants qui croiseront chaque jour celui de Joséphine Baker. ■



À LA DÉCOUVERTE DU FAUBOURG DE CERVISY : ENTRE VESTIGES ET RESTAURATIONS

Pour les **Journées du Patrimoine 2026**, sous les thèmes « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer », les Archives municipales de Stenay vous emmène à la découverte de la riche histoire du **faubourg de Cervisy** lors d'une balade

de 2km, agrémentée de photographies d'époque : l'ancienne brasserie, les vestiges de la chapelle Saint-Lambert, l'avenue des Tilleuls, l'ancienne école, le lavoir... Pour l'occasion, deux chantiers de restauration nous ouvrent leurs portes : le Château de Cervisy et l'église Saint-Joseph !

Départ sur le parvis de l'église Saint-Joseph à **14h le samedi 19/09** et à **10h le dimanche 20/09**.

Gratuit. Sans réservation.

Durée estimée : 1h30.

Prévoir une tenue adaptée à la marche. ■

CHAT'ERNELLE

Le dimanche **13 septembre**, le Collectif les Chat'Ernelle organise un spectacle déambulatoire musical « De la Marche » sur le site de Sainte Ernelle, à 1,5 km de Villecloye.

La marche, un moment de bien-être quotidien, un besoin, un sport, un simple mode de transport, une forme de méditation ou une stimulation pour créer ? Ou alors, pour d'autres personnes, une perte de temps ?!

Le trio Virginie Schelcher - Loic Boigeol - le LEZARD se propose

de parcourir le sujet, sur des musiques originales.

2 départs : 14h00 et 16h00.

Durée : Tout public 1h10.

Tarif : 10€ (5€ réduit).

Le **jeudi 08 octobre**, les Chat'Ernelle et Transversales ont le plaisir de vous présenter « Au bout de ma langue » à la salle des fêtes de Stenay à 20h00.

Taym a 9 ans lorsqu'il arrive en France, fuyant la violence de son pays. Avec ses parents, il a quitté sa culture, ses racines, sa langue. Alors quand il arrive

ici, le français autour de lui, ça fait comme du bruit. Jamais des phrases, jamais du sens, juste du bruit. Un jour, Taym décide de se taire. Parler, pour quoi faire ? De toute façon personne ne le comprendrait. Face au mutisme du petit garçon, son entourage tente de le guider sur le chemin d'une nouvelle langue qui viendrait s'ajouter à l'ancienne, sans la remplacer.

Durée : 55min + 30 min d'échange.

Tarif : 10€ (5€ réduit).

Réservations conseillées. ■

MUSÉE DE LA BIÈRE

17 rue du Moulin - 03 29 80 68 78 - www.museedelabiere.com

■ Du **26 avril au 1er décembre 2026** : Exposition - **Le Musée de la Bière, 40 ans de collections**

Le Musée de la Bière fête ses 40 ans ! À cette occasion, l'exposition « Le Musée de la Bière, 40 ans de collections » permet de découvrir le vaste travail autour des collections, souvent méconnu et pourtant essentiel à la bonne gestion d'un musée.

L'exposition met en avant l'historique du Musée de la Bière, de sa création par l'association du Groupement Archéologique de Stenay à sa gestion depuis 2008 par le Département de

la Meuse. Elle s'attèle aussi à présenter l'appellation « Musée de France », obtenue en 2002, et les obligations qui en découlent ainsi que la gestion des objets au quotidien (l'inventaire, le récolement, la connaissance ou encore la restauration des oeuvres).

Une partie des objets exposés a été sélectionnée par les différentes personnes ayant œuvré depuis 40 ans à faire du Musée de la Bière le lieu touristique et culturel qu'il est aujourd'hui.

Venez apprécier le travail de l'ombre réalisé par les différents services d'un musée et découvrir



des œuvres inédites.

Suivez la programmation pour participer aux événements liés à cet anniversaire tout au long de l'année !

Tarif d'entrée du Musée.

■ Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine « Patrimoine en danger »

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, le musée de la Bière ouvre ses portes gratuitement aux visiteurs de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Des visites guidées auront lieu tout le week-end. Samedi et dimanche, retrouvez :

● À 10h30, 14h et 16h la visite guidée du musée

● À 11h30, 15h et 17h la visite guidée de l'exposition temporaire "Le Musée de la Bière, 40 ans de collections"

De plus, participez au jeu de piste dans le musée pour remporter un souvenir des 40 ans et découvrez le nouveau parcours de visite sur l'application et les podcasts réalisés avec les collégiens de Montmédy et de

Varennnes.

Entrée et animations gratuites.

■ Samedi 3 octobre à 19h : Apéro-conférence « La battle du vivant » par Éléa Héberlé

Qu'est ce qui fait qu'un être vivant est... bien vivant ? Est-ce parce qu'il respire ? Parce qu'il se déplace ? Parce qu'il se reproduit ? Ou bien tout cela à la fois ? Lors de ce quiz un peu fou, choisissez votre équipe, et défendez-la pour savoir QUI remplit le mieux ses objectifs d'organisme vivant Pas besoin de connaissances préalables, venez comme vous êtes !

Entrée gratuite. Boissons non comprises.

■ Mardi 20 octobre à 10h30 et 15h : Mardi de Lupuline « Récole ton jouet »

Au fait, c'est quoi un musée ? Viens explorer les coulisses du Musée de la Bière et comprendre ses missions principales. Après une visite de l'exposition des 40 ans, découvre les différents métiers qui le font fonctionner. Mets-toi dans la peau d'un

conservateur et réalise une fiche de récolement personnalisée à partir de ton jouet ou peluche préféré.

Atelier gratuit. De 4 à 12 ans. Accompagnateur bienvenu. Réservation conseillée au 03.29.80.68.78

■ Mardi 27 octobre à 15h : Mardi de Lupuline « La nuit des savants fous »

Le Professeur Philippe et le Professeur Benoît vous invitent à participer à leur conférence scientifique un peu loufoque. Prêts à toutes les aventures pour mener leurs recherches, ces deux scientifiques de l'université de la pataphysique d'Ailleville parcourent le monde pour y recueillir les véritables, réelles et incontestables authentiques vérités vraies. C'est un spectacle avec du conte, des histoires qui font peur (ou pas), de la chanson et beaucoup de théories abracadabrantiques.

Spectacle gratuit. Tout public. Présence d'un adulte obligatoire. Réservation conseillée au 03.29.80.68.78. ■

CINÉMA L'AUTRE CITÉ

4 Chemin des loisirs - 03 29 85 93 99 - www.cinema-lautrecite.fr

Fermeture ESTIVALE
DU 02 AU 15 SEPTEMBRE
On se retrouve dès le mercredi 16 Septembre
Bel été à tous

Halloween PARTY
31 OCTOBRE, 2026
PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE

CINÉ COOL
16-20 SEPT
5€ LA SÉANCE

Un événement du ministère de la Culture
Journées européennes du patrimoine
Visite guidée des coulisses de votre cinéma
19-20 sept. 2026
15h et 17h30 gratuit
L'AUTRE CITÉ Stenay

En Septembre et Octobre dans votre salle liste non exhaustive

À NE PAS MANQUER

■ Bibliothèque culture e(s)t lien

Ouverture lundi 14h30-16h30, mardi 14h00-17h00, mercredi 14h00-18h00, vendredi 10h00-12h00 et 14h00-16h00, samedi 14h00-18h00 (contact : 03.29.83.62.67 ou bibliostenay@orange.fr)

■ Cercle Philatélique

(1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06.81.92.25.10) Réunion mensuelle chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. Permanence sur rendez-vous chaque dernier samedi du mois.

■ Les Sathanay Marcheurs

Tous les jeudis : une petite ou une grande marche vous sont proposées avec un départ à 13h30 au parking du Musée de la bière à Stenay pour un covoiturage vers le village de

départ, ou à 14h directement dans celui-ci. Adhésion obligatoire (03.29.80.39.08)

■ Les Robinsons

Chaque 1^{er} samedi du mois : marche de 10 km ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03.29.80.65.23).

■ L.P.O.

Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) : sortie ornithologique de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06.83.29.25.47).

■ Les P'tits Paniers

Commandes du 08 au 13 et du 22 au 27 septembre, puis du 06 au 11 et du 20 au 25 octobre. Livraisons : 15 et 29 septembre, 13 et 27

octobre à la Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>

■ Secours catholique

Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03.29.86.96.43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ C.F.D.T. – Prud'Hommes et retraites interpros

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03.29.80.31.13 ou au 03.29.45.07.97.

■ Messe

Les dimanches 27/09, 11/10 et 31/10 à 10h30 en l'église Saint-Grégoire.

RECHERCHE BÉNÉVOLE POUR FONDER UNE ASSOCIATION HISTORIQUE

Cherche personne aimant l'histoire pour créer une association loi 1901 afin de faire vivre la mémoire de la guerre 14-18 à travers un

spectacle de chansons inédites écrites sur le thème de la grande guerre.

Si vous êtes intéressé, contacter Etienne Lambert à

pianodroit22@yahoo.fr n'oubliez pas de vous présenter.

Merci.
Etienne. ■

GÉNÉRATION LOISIR

La reprise des activités aura lieu le 03 septembre aux heures habituelles. Voici le programme pour les prochains mois :

● **Lundi 05 octobre** : concours de belote ouvert à tous

● **Le 15 novembre** : repas dansant avec orchestre

● **Le jeudi 19 novembre** : fête du Beaujolais nouveau

● **Le samedi 19 décembre** : visite d'une chocolaterie en

Champagne, menu de Noël et visite de cave.

Vous êtes invités à vous rapprocher du club pour toute inscription ou réservation.

À bientôt. ■

LES DIABLES DE STENAY

Venez vous entraîner avec nous dans une ambiance conviviale ! Débutants ou confirmés, vous êtes les bienvenus.

Le dojo reprend ses activités :

Judo

● Mardi, de 17h30 à 18h30 pour les 5-7 ans, et de 18h30 à 19h30

pour les 8-11ans.

● Vendredi, de 18h15 à 19h45 pour les plus de 12 ans.

Jiu-jitsu brésilien

● Mardi, de 19h30 à 21h00.

● Mercredi, de 19h00 à 20h30.

MMA – Grappling

● Samedi, de 10h00 à 11h00 à

partir de 5 ans, et de 10h00 à 12h00, pour les plus de 12ans.

Renforcement musculaire (Crossfit)

● Jeudi, de 18h30 à 20h00, à partir de 15 ans.

● Dimanche, de 10h30 à 11h30, à partir de 15 ans. ■



YOGA

Commencez la rentrée en mouvement



Une belle initiative qui se poursuit

Professeure de yoga, Natalia Delaunois est également l'organisatrice de la Journée bien-être et yoga, qui s'est déroulée au mois de mai au Lac Vert et a rencontré un grand succès.

À cette occasion, un grand cours de yoga au bord de l'eau avait réuni des habitants du secteur, des pratiquants expérimentés ainsi que des personnes souhaitant simplement découvrir le yoga.



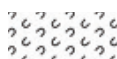
Cette journée invitait chacun à prendre du temps pour soi et à découvrir différentes techniques de bien-être, des pra-

tiques respiratoires ainsi que les principes d'une alimentation équilibrée.

Le cours gratuit organisé le 12 septembre dans le parc de Stenay s'inscrit dans la continuité de cette initiative. Son objectif est de rendre le yoga accessible à tous et de créer de nouvelles occasions de prendre soin de sa santé, de bouger et de partager un moment convivial.

Informations pratiques

- Yoga chaque mercredi à 18 h à Stenay.
- Yoga chaque vendredi à 18 h à Montmédy.
- Séances individuelles de yoga et massages bien-être à Doulcon.
- Inscriptions Tél. / WhatsApp : +33 6 71 24 47 22 ■



ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique fait sa rentrée !

Les inscriptions pour les nouveaux arrivants se feront le **lundi 14 et le mardi 15**

septembre 2026 de 17h00 à 19h00.

Les réinscriptions pour les élèves déjà inscrits l'an dernier se fera le **samedi 12 septembre**

à 10h00.

Contact : 07.81.33.47.30.

Adresse : 23 rue Chanzy 55700 Stenay. ■



MUTUA+

Couverture santé collective à tarif préférentiel pour les stenaïsiens



L'association Mutua+, en partenariat avec la Commune de Stenay, propose depuis plusieurs années une mutuelle citoyenne à tarifs négociés pour tous les habitants de la commune.

Prendre ce qui fonctionne dans les entreprises pour le développer à l'échelle d'une commune, c'est ce à quoi s'est employée l'association Mutua+, avec pour objectif principal de proposer une mutuelle collective et soli-

daire permettant aux habitants de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

Forte de sa vision locale et solidaire, Mutua+ s'érige en défenseur infatigable de la santé pour tous. En unissant les forces de la communauté, elle parvient à négocier, auprès de son partenaire courtier en assurance, le Groupe Mansuy Assurances, des contrats à garanties et tarifs avantageux sans nuire à la qualité des services proposés.

La santé est un droit fondamental pour l'association, renforçant ainsi le tissu social des communes et favorisant le bien-être et l'accès à des soins médicaux pour tous les administrés.

Une réunion d'information aura lieu **le 29 septembre** à la petite salle des fêtes à 16h30.

Pour plus d'information, contactez votre représentant local, Monsieur Marc-Antoine CHIESURA, au 03.29.84.79.99. ■

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Mobilisation, promotion et animation de la vie sociale de chaque enfant et habitant du pays de Stenay et du Val Dunois.



Toute l'équipe du Centre Social et Culturel de Stenay est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle saison pleine de projets, de découvertes et de moments de convivialité.

Après une pause estivale bien méritée, place à une rentrée dynamique ! Nous vous avons préparé un programme riche en activités, en rencontres et en animations pour tous les âges. Que vous souhaitiez apprendre, partager, bouger ou simplement passer un bon moment, il y en aura pour tous les goûts.

■ Nos activités principales pour cette rentrée

- **Ateliers hebdomadaires :** Couture, dentelle aux fuseaux, atelier créatif, marche, sophrologie...
- **Atelier mensuel :** Atelier parent/enfant.
- **Projets dans les villages de la Codecom.**
- **Événements à venir :** MARCHE ROSE dans le cadre de octobre rose.

s'amuser, apprendre et grandir ensemble dans un cadre bienveillant.

Inscription à la période. En matinée, les après-midis ou en journée complète Tarif selon QF. Renseignement au secrétariat.

Atelier PARENTS / ENFANTS

DÉTENTE RÉFLEXOLOGIE

Prendre soin de soi, naturellement

23 septembre 2026 à Stenay

7 octobre 2026 à Doulon

De 14h à 16h

GRATUIT

Parents, Enfants (0-11 ans)

Grands-parents rejoignez nous pour un moment de détente, en famille et entre familles

Inscription obligatoire au 03 29 80 39 08

■ Atelier Parent /Enfant

Nous proposons, une fois par mois une activité gratuite à faire avec votre, vos enfants ou petits-enfants.

Reprise le 23 septembre pour un atelier détente et bien être. Inscription au 03.29.80.39.08.

INSCRIPTIONS OUVERTES!

Accueil périscolaire du mercredi
Année scolaire 2026 / 2027

Pour les enfants
Offrez à vos enfants des mercredis riches en découvertes!

Activités ludiques, créatives et sportives dans un cadre encadré et bienveillant

de 3 à 11 ans

ACCUEIL POSSIBLE :
✓ Demi-journée
✓ Journée complète

TARIFS ADAPTÉS selon le quotient familial (QF)

IMPORTANT : Inscription à la période • Places limitées !

INSCRIPTIONS :
Dossier à récupérer au secrétariat du CSC
22 rue du Moulin - 55700 STENAY

Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi
8h30 - 12h | 13h30 - 17h30

CONTACT :
03 29 80 39 08 | csc.stenay@orange.fr

■ Accueil périscolaire les mercredis (dès le 2 septembre)

Nous proposons un accueil adapté pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans, les mercredis, avec des activités variées pour

■ Centre de loisirs – Vacances d'octobre

Pendant les vacances d'automne, le CSC propose un centre de loisirs sur Dun/Meuse du 19 au 23 octobre pour les 4 - 11 ans, un centre de loisirs à Stenay du 19 au 30 octobre pour les 4-12 ans et une semaine pour les ados de 12 à 17 ans du 26 au 30 octobre. Les équipes travaillent sur le programme. Inscriptions dès septembre ! Tarif selon QF.

■ Activités pour les seniors

- **Ateliers culinaires partagés**
- **Informatique (initiation)**
- **Projets dans les villages de la Codecom.**
- **Nouveauté :** 4 Ateliers "Bien entendre pour mieux vieillir" avec Brain'up. Inscription dès septembre.

Reprise des activités : à partir du 14 septembre 2026

Lieu : Parc de la forge, 22 rue du moulin.

Nous avons hâte de vous accueillir et de vivre, à vos côtés, une nouvelle année placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité et du vivre ensemble. ■

CENTRES DE LOISIRS OCTOBRE 2026

Des vacances pour s'amuser, découvrir, créer et partager !

DUN / MEUSE
4-11 ANS
DU 19 AU 23 OCTOBRE

STENAY
4-12 ANS
DU 19 AU 30 OCTOBRE

ADOS
12-17 ANS
DU 26 AU 30 OCTOBRE

2^e SEMAINE : ACTIVITÉS SUR HALLOWEEN !

SORTIE À LA JOURNÉE EN ALLEMAGNE !

JEUX et activités ludiques

ATELIERS créatifs et manuels

SPORT et grands jeux

ANIMATIONS et surprises d'Halloween

DÉCOUVERTE et ouverture sur le monde

PARTAGE et moments conviviaux

Des vacances inoubliables t'attendent !

Centre Social et Culturel de Stenay 03 29 80 39 08

Centre Social et Culturel :
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h
et de 13h30 à 17h00.

Boutique solidaire : lundi,
mercredi et jeudi de 9h15
à 12h00 et 14h00 à 16h30.
Vendredi de 9h15 à 12h.

Etoffe Meuse : du lundi au jeudi
de 9h00 à 12h et de 13h30 à
17h00.

Téléphone : 03 29 80 39 08

Facebook : CSC Stenay

Site Internet : stenay.centres-sociaux.fr



OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

La rentrée de l'Office de Tourisme.



La 43^e édition des **Journées Européennes du Patrimoine** se déroulera du **18 au 20 septembre**. Comme chaque année, les offices de tourisme Monts et Vallées de Meuse et Ardenne Meuse s'associent pour réaliser et diffuser un programme commun. Profitez de ce week-end pour (re) découvrir la richesse du patrimoine local ! Retrouvez ici le programme du Pays de Stenay et du Val dunois :

● Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 septembre

–MONT-DEVANT-SASSEY, Église Notre-Dame de l'Assomption : de 14h à 18h : visites guidées de l'une des plus belles églises romanes de Lorraine (XII^e), sur réservation au 06.20.94.55.23.

● Samedi 19 et 20 dimanche

–BRIEULLES-SUR-MEUSE, Résidence des Prémontrés : de 9h à 17h : visite guidée de la résidence (XVII^e), de ses jardins et son petit musée d'art religieux.

–CLÉRY-LE-PETIT, Église Saint-Vincent : De 10h à 18h : visite libre de l'église (XII^e).

–DOULCON, La Villa Madeleine : De 10h à 18h : visites commentées de cette maison de maître de 1923, restaurée et transformée en gîte 5 étoiles.

–DUN-SUR-MEUSE, Église Notre-Dame-de-Bonne-Garde : De 10h à 18h : visites libres ou guidées de cette église gothique (XIV^e) dominant la vallée de la Meuse.

–STENAY, Chapelle Saint-Joseph de Cervisy : De 8h à 18h : décou-

verte du chantier de restauration de cette chapelle de 1882 et son projet de transformation en chambres d'hôtes et salle de réception.

–STENAY, Musée de la Bière : À 10h30, 14h et 16h : visites guidées du musée et découverte des savoir-faire brassicoles ; À 11h30, 15h et 17h : visites guidées de l'exposition temporaire "Le Musée de la Bière, 40 ans de collections".

–STENAY, Chapelle du Sacré-Cœur : À 14h et 15h : visites guidées consacrées à l'histoire et la construction de la chapelle et aux vitraux de Daniel Vassart.

–STENAY, Chapelle de Cervisy : Samedi à 14h et dimanche à 10h : visite guidée "À la découverte du faubourg de Cervisy : entre vestiges et restaurations".

–STENAY, Cinéma L'Autre Cité : À 15h et 17h30 : visite guidée du cinéma et ses coulisses, et braderie d'affiches.

● Samedi 19

–MONT-DEVANT-SASSEY, Église Notre-Dame de l'Assomption : À 18h : concert, trio multilingue chant et instrument.

–STENAY, Villa des Tilleuls : De 14h à 16h : visite commentée d'un bunker souterrain. Départs toutes les 30 minutes, par groupes de 5-6 personnes maximum. Sur réservation : albertbergeret@aol.com

● Dimanche 20

–MURVAUX, Maison Vigneronne : De 14h à 17h : visite libre d'une authentique maison vigneronne du XIX^e siècle et dégustation de vins de Meuse.

–MOUZAY, Pont des Poteaux : À 9h : balade commentée à la découverte de la faune et la flore des prairies humides de la Vallée de la Meuse / zone classée Natura 2000, animée par la LPO Meuse. Durée 3 h.

■ **Nouveau : location de canoës**

à Stenay !

C'est une nouvelle activité qui cartonne à Stenay depuis cet été ! Amouzon nous invite à découvrir la Vieille Meuse en canoë, au fil d'un parcours de 8 km entre Stenay et Inor. Comptez environ 2 heures de navigation au cœur d'un environnement préservé, propice à l'observation des paysages, de la faune et de la flore. Le rendez-vous est fixé au port de Stenay : Amouzon nous assure le transport et toute la logistique. Tarif : 22 € adulte. Tous les jours à 15 h jusqu'au 15 septembre, uniquement sur réservation au 06.81.32.22.08.

■ 30 000 sets de table diffusés

L'office de tourisme a réalisé pour la 4^e année consécutive des sets de table destinés aux hôtels, restaurants, campings, snack-bars... du territoire. Pas moins de 30 000 exemplaires ont été imprimés pour être distribués cet été dans une dizaine d'établissements du Pays de Stenay et du Val dunois. Les sets ont pour thématique cette année les produits du terroir. Conçus comme une invitation à découvrir le territoire, ils présentent les informations touristiques au recto et des jeux au verso. 14 entreprises locales ont participé au financement de ce support issu d'une nouvelle collaboration avec le graphiste Julien De Méyère. ■

L'équipe de l'office de tourisme est joignable :

■ par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

■ par téléphone :

03 29 80 64 22 (à Doullcon)

03 29 80 62 59 (à Stenay)

■ via son site Internet :

montsetvalleesdemeuse.com

■ via Facebook et Instagram :

#montsetvalleesdemeuse

FRESQUE JOSÉPHINE BAKER

Portrait géant de 7 m² peint par Éléonore Giraud en l'honneur de Joséphine Baker sur le mur extérieur de la salle des fêtes qui porte désormais son nom.



DON D'UN TABLEAU DE J-F. GALÉA

Françoise Neu, ancienne habitante, a généreusement offert à la ville de Stenay « La jeune fille à la gerbe » peint par Jean-François Galéa entre 1974 et 1976.

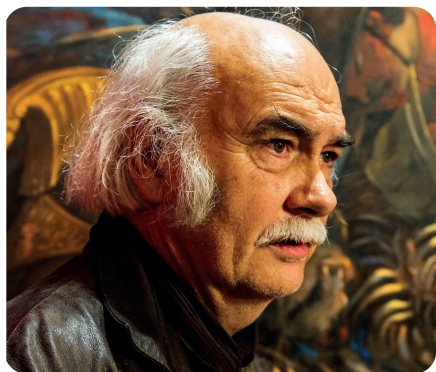


NOUVEAU MAIRE

À la suite du décès du maire Stéphane Perrin, le conseil municipal de Stenay a élu Romuald Collet à sa succession.



PORTAIT DE JEAN-FRANÇOIS GALÉA : UN ARTISTE CONTEMPORAIN LOCAL



Le 15 juin dernier, la ville de Stenay recevait un don de Mme Françoise Neu : le tableau de *La jeune fille à la gerbe* peint par Jean-François Galéa entre 1974 et 1976.

Né à Alger en 1944, Jean-François Galéa est un artiste français diplômé de l'École des Beaux-Arts de Saint-Étienne. Touche-à-tout, il s'est illustré tant en peinture qu'en sculpture, gravure, objets décoratifs en verre, ... Il a exposé ses œuvres aux quatre coins du pays. En 2017, il obtient la médaille d'or en peinture au Salon des artistes

français à Paris. Parallèlement à ses expositions, il devient professeur d'arts plastiques au sein de l'Éducation nationale, et enseigne quelques années à la cité scolaire Alfred Kastler de Stenay, entre 1970 et 1980.

La jeune fille à la gerbe est une huile sur toile de 145cm de long sur 95cm de haut, qui fait dorénavant partie des collections des Archives municipales de Stenay (inv. 64-Z).

Cette œuvre est issue d'une série de peintures que l'artiste a réalisées sur Longwy (54), et qui aboutira à une exposition au musée de la ville en 1978. Le modèle de la femme couverte de fleurs se répète dans plusieurs de ces œuvres et s'inspire directement des motifs végétaux des émaux de la célèbre faïencerie de Longwy, tirés du style Art nouveau de l'École de Nancy.

On remarque également l'origine orientale de cette

femme, qui fait écho au lieu de naissance du peintre et à la guerre d'Algérie qui l'a profondément marquée durant son enfance. La gerbe qu'elle tient dans ses mains est un puissant symbole du monde rural. On peut donc voir en cette œuvre un reflet de la vie de l'artiste : de ses origines maghrébines à son parcours dans le Nord-Est rural de la France.

Désormais installée fièrement dans la montée d'escalier de l'Hôtel de ville, *La jeune fille à la gerbe* représente la vitalité de la scène artistique contemporaine locale. ■



QUE SE PASSE-T-IL LORSQU'UN MAIRE NE PEUT PLUS ASSURER SES FONCTIONS ?

Suite à la disparition tragique et soudaine de M. Le Maire Stéphane Perrin, vous êtes nombreux à vous être interrogés sur la marche à suivre lorsqu'un maire ne peut plus assurer ses fonctions durant son mandat. Il existe alors 4 étapes de transition vers l'élection d'un nouveau maire :

1- Suppléance immédiate : le premier adjoint prend temporairement la direction de la Mairie pour gérer les affaires courantes et assurer la continuité du service public en attendant une solution définitive.

2- Avis officiel : le préfet est immédiatement informé

de l'empêchement ou de la vacance du poste. Il assure le rôle de garant de la légalité républicaine et de superviseur du processus électoral.

3- Retour au complet du conseil municipal : dans les communes de 1 000 habitants et plus, le conseil municipal doit obligatoirement être au complet (19 sièges) pour pouvoir élire le nouveau maire.

Pour ce faire, on fait appel au candidat suivant sur la liste électorale établie lors des dernières élections municipales. Soit, si la liste est épuisée et qu'il reste d'autres sièges vacants au sein du conseil, la préfecture organise des élections muni-

pales complémentaires dans un délai de 3 mois.

4- Élection du nouveau maire : le conseil municipal au complet est convoqué par le premier adjoint dans un délai de 15 jours après l'annonce officielle de l'interruption du mandat du maire (ou après les élections complémentaires si elles ont été nécessaires).

Les conseillers vont alors voter à bulletin secret pour le nouveau maire, qui doit être élu à la majorité absolue lors du premier ou du deuxième tour, s'il y a plus de deux candidats, ou à la majorité relative au dernier tour. ■

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37** ou consultez le site web **www.3237.fr**
 Pour consulter un médecin de garde les nuits, jours fériés et week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique : **08 20 33 20 20**. Pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**.

PHARMACIE

■ **Pharmacie des Cytises** – 6 avenue de Verdun – 03 29 80 30 70

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

■ **Liviu ADUMITRESEI** – Maison de Santé – 03 29 85 85 30

■ **Gérard OLIVIER** – 15 rue Pasteur – 03 29 80 32 00

■ **Loïc THINUS** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 33 22

PODOLOGUE

■ **Florine DAVESNE** – 19 place de l'Artillerie – 06 48 56 08 26

ORTHOPHONISTES

■ **Clotilde CAILLET-GIPEAUX** – 31 place de la République – 03 29 80 48 77

■ **Martine EVRARD** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 38 18

DENTISTES

■ **Franck AUTIER** – 9 place Jean Ancel – 03 29 80 32 48

■ **Corentin CLAUDEL** – rue du 120^{ème} R.I. – 03 29 88 87 16

ORTHOPISTE

■ **Medhi KOUTINI** – Maison de Santé – 03 29 88 87 17

INFIRMIERS / AUXILIAIRES DE VIE

■ **Martine CLAUDEL** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Véronique DI MARCO** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Léontine GILLET** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Stéphanie SERVAIS** – Maison de Santé – 03 29 80 30 45

SAGE-FEMME

■ **Margot BOISIER** – Maison de Santé – 06 22 44 85 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

■ **Rémi DIDOT** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Jade GAILLARD** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Juilette JOSSERON** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Julie DARET** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Stéphanie PRUDHOMME** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

■ **Cyr WYART** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun 55700 STENAY – sur rendez-vous – 03 29 80 32 34

■ **Précarité et pauvreté** : surendettement, conseil en gestion budgétaire, aides financières.

■ **Enfance et famille** : grossesse, naissance et parentalité, planification familiale, prévention et pro-

tection de l'enfance, agrément d'assistants maternels et familiaux, dossier d'adoption.

■ **Insertion et logement** : demande de R.S.A., insertion sociale et professionnelle, accès aux logements,

lutte contre l'habitat insalubre.

■ **Personnes âgées/handicapées** : A.P.A., aides à domicile, téléassistance, prestation compensatoire du handicap.

FRANCE SERVICES – CODECOM

6D avenue de Verdun 55700 STENAY – 03 29 80 31 81 – accueil@ccstenaydun.fr



SOCIAL

■ **AM.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les gens du voyage, une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CARSAT (Service Social)** Le mardi uniquement sur convocation.

■ **CENTR'AID (soins aux toxicomanes)** Se renseigner auprès de la Codecom.

■ **D.G.F.I.P.** Une fois par mois selon planning.

■ **Maison des Adolescents** Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.P.A.M.** Uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr – France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

HABITAT – LOGEMENT

■ **A.D.I.L.** 1^{er} lundi du mois de 10h à 12h, sur RDV au 03 83 27 62 72 ou par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr.

■ **Info énergie** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou meuse@eie-lorraine.fr

■ **O.P.A.H. – URBAM CONSEIL** Se renseigner auprès de France Services.

■ **U.D.A.P.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Espace Conseil France Rénov'** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

■ **C.D.I.F.F.** 3^{ème} lundi et 2^{ème} mardi du mois sur RDV au 03 29 86 70 41.

■ **Conciliateur de justice** Demandes à adresser par mail : roland.moulot@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI – FORMATION

■ **Mission Locale Nord Meusien** Les mardis et mercredis sur RDV au 03 29 86 25 26.

■ **France Travail** Sur convocation uniquement. Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.I.R.F.A.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Conseil en Evolution Professionnel** Se renseigner auprès de France Services.



Aide aux personnes en situation de handicap
 Aide aux seniors et aux courses
 Sorties d'hospitalisation
 Téléassistance
 Livraison de repas

03.29.78.08.98.
accueil@adapah55.fr
www.amaelles.org



SEPTEMBRE

Samedi 05

■ **Stenay** – Visite guidées de l'exposition « 40 ans de collection » à 15h au Musée de la Bière.

■ **Olizy-sur-Chiers** – Brocante semi-nocturne de 14h à 22h rue de la Ferté.

Dimanche 06

■ **Cléry-le-Petit** – Brocante.

■ **Doulcon** – Thé dansant avec La Cordée des Loisirs.

■ **Laneuville-sur-Meuse** – Concours de pétanque.

■ **Murvaux** – Dégustation de vins de Meuse avec les Trois coteux à la Maison Vigneronne.

Mercredi 09

■ **Stenay** – Après-midi gourmandises à la taverne du Musée de la Bière.

Vendredi 11

■ **Stenay** – Cérémonie d'hommage à Stéphane Perrin à la salle polyvalente.

Samedi 12

■ **Stenay** – Cours de yoga en plein air au Parc de la Forge.

Dimanche 13

■ **Villecloye** – Déambulation musicale « De la marche » avec les Chat'Ernelle.

Du vendredi 18 au dimanche 20

■ **Journées Européennes du Patrimoine** – Consultez le programme auprès de l'Office de Tourisme ou sur le site internet officiel.

Mercredi 23

■ **Stenay** – Atelier parent/enfant Détente et réflexologie au Centre Social et Culturel

Mardi 29

■ **Stenay** – Réunion d'information Mutua+ à la petite salle des fêtes.

OCTOBRE

Samedi 03

■ **Stenay** – Apéro-conférence « La Battle du vivant » par Éléa Héberlé à la Taverne du Musée de la Bière.

Dimanche 04

■ **Olizy-sur-Chiers** – Marche du Téléthon avec les Robinsons.

Lundi 05

■ **Stenay** – Concours de belote avec Génération Loisir.

Mercredi 07

■ **Stenay** – Balade et prévention santé/bien-être « Les (petits) pas possibles » à la salle des fêtes Joséphine Baker par la Codecom.

■ **Doulcon** – Atelier parent/enfant Détente et réflexologie par le Centre Social et Culturel de Stenay.

Jeudi 08

■ **Stenay** – Pièce de théâtre « Au bout de ma langue » avec les Chat'Ernelle et Transversales à la salle des fêtes Joséphine Baker.

Mercredi 14

■ **Stenay** – Après-midi gourmandises à la taverne du Musée de la Bière.

Mardi 20

■ **Stenay** – Mardi de lupuline « Récolte ton jouet » au Musée de la Bière.

Lundi 26

■ **Stenay** – Don du sang à la salle des fêtes Joséphine Baker.

Mardi 27

■ **Stenay** – Mardi de lupuline « La nuit des savants fous » au Musée de la Bière.

Samedi 31

■ **Stenay** – Halloween Party à l'Autre Cité.

